



Premier of Prince Edward Island

Premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard

Le 16 octobre 2025

Sarah Paquet
Présidente-directrice générale
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE)
234, avenue Laurier Ouest, 24^e étage
Ottawa (Ontario) K1P 1H7 Canada

Madame,

Je vous écris au nom du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard et des nombreux Insulaires qui sont profondément préoccupés par les allégations persistantes de blanchiment d'argent et d'ingérence étrangère dans notre province. Ces allégations concernent principalement les activités de certains groupes bouddhistes et de leurs affiliés dans la province.

On ne saurait trop insister sur la gravité de ces allégations. De récentes déclarations publiques laissent entendre que des activités financières illicites, notamment le blanchiment d'argent lié à des intérêts étrangers, pourraient transiter par l'Île-du-Prince-Édouard. Bien que ces allégations n'aient pas encore été vérifiées, leur nature justifie un examen attentif par les autorités fédérales compétentes, notamment le CANAFE.

Les Insulaires sont fiers de la réputation de leur province en matière de transparence, d'équité et de confiance communautaire – mais cette confiance est aujourd'hui mise à l'épreuve. Ces allégations suscitent de l'incertitude et de l'inquiétude chez nous. Faute de réponses claires, les rumeurs se multiplient. Nous sommes d'avis que le CANAFE a un rôle essentiel à jouer pour rétablir la confiance du public en examinant ces allégations et en veillant à ce que tout acte répréhensible possible soit exposé et traité. La Commission de réglementation et d'appels de l'Île enquête actuellement sur les biens fonciers associés à certains des groupes susmentionnés. Si des irrégularités ou des schémas financiers suspects sont ainsi mis en lumière, nous comptons sur le CANAFE pour recevoir et évaluer ces informations avec l'appui des autorités fédérales et provinciales appropriées.

Nous incitons votre bureau à faire de cette affaire une priorité et à collaborer avec les forces de l'ordre et les organismes de réglementation afin de déterminer si des crimes financiers ont été commis. Qu'elles soient fondées ou non, des allégations de cette nature peuvent nuire à la confiance du public. Un examen mené par une autorité crédible contribuera à rassurer les Insulaires en confirmant que les mesures de surveillance appropriées sont en place et fonctionnent comme prévu. Il s'agit non seulement d'une question de surveillance financière, mais aussi d'une question de confiance publique.

Les Insulaires méritent d'avoir confiance dans les systèmes, les mesures de surveillance et les efforts de collaboration de nos institutions qui, ensemble, protègent l'intégrité de notre province.

Nous demandons également au CANAFE de rappeler à tous les secteurs réglementés leurs obligations en matière de déclaration. Les institutions financières, les avocats et les professionnels de l'immobilier doivent continuer à respecter les normes en matière d'identification des clients, de tenue de registres et de déclaration des opérations suspectes et des opérations importantes en espèces.

Voilà ce que veulent les Insulaires. Voilà ce à quoi s'attend notre gouvernement. Ce sont là les mesures qu'il faudra prendre pour tenir les Insulaires au fait des activités en cours dans leur propre province.

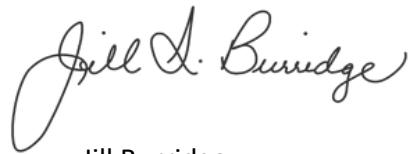
Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard,

La ministre des Finances,



Rob Lantz



Jill Burridge

CC : : François-Philippe Champagne, ministre des Finances et du Revenu national du Canada
Bloyce Thompson, vice-premier ministre, ministre de la Justice et de la Sécurité publique et procureur général de l'Île-du-Prince-Édouard
Heath MacDonald, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada
Kent MacDonald, député fédéral de Cardigan
Sean Casey, député fédéral de Charlottetown
Bobby Morrissey, député fédéral d'Egmont